



Région Centre

Le Président,

14.05.03

**Rapport du Président du Conseil Régional
à la Séance Plénière
Réunion des 18 et 19 décembre 2014
Ambition Recherche Développement 2020
Sélection du programme « Cosmétosciences »**

I. CONTEXTE : « AMBITION RECHERCHE DEVELOPPEMENT 2020 »

Dans un contexte national et européen marqué par une concentration des moyens de la recherche sur les centres d'excellence à forte visibilité et attractivité (Programme d'Investissement d'Avenir ; stratégie européenne de « spécialisation intelligente ») mais également marqué par une concurrence de plus en plus forte entre pôles européens, la Région Centre s'est donnée pour objectif, avec le dispositif « Ambition Recherche Développement 2020 » (ARD 2020), de **favoriser l'émergence de 2 ou 3 pôles de recherche et de développement d'envergure internationale.**

Ces pôles, en s'appuyant sur la stratégie et les compétences des établissements de recherche de la région, doivent se caractériser par une très forte visibilité et attractivité et permettre une **augmentation significative du nombre de chercheurs** non permanents et permanents. Ils doivent ouvrir **des perspectives fortes d'impact socio-économique grâce à l'articulation avec le tissu régional et à l'attraction de nouveaux acteurs.** La Région s'est engagée très fortement pour mettre en place les investissements matériels et humains nécessaires pour atteindre ces objectifs, le nouveau dispositif ARD 2020 venant compléter les dispositifs existants de soutien à la recherche (appels à projets de recherche, bourses doctorales, etc.).

En réponse à l'appel à manifestation d'intérêt lancé en 2012, quatre dossiers avaient été proposés en 2013 par les acteurs de la recherche en région Centre : Bio-médicaments ; Conditions ExTrêmes (CET) au Centre ; Intelligence des Patrimoines et LAboratoire à VOcation d'Innovation pour la Sécurité et l'Industrialisation des Energies Renouvelables (LAVOISIER).

A l'issue de cette première vague de dépôts de dossier, il avait été décidé d'accompagner les programmes « Bio-médicaments » et « LAVOISIER », ainsi que, dans le cadre d'une expérimentation, le programme « Intelligence des Patrimoines ». Parallèlement, l'appel à manifestation d'intérêt avait été maintenu ouvert pour d'autres programmes répondant à son cahier des charges.

C'est dans ce cadre que vous est aujourd'hui présenté le programme « Cosmétosciences » (nouveau nom d'un programme initialement intitulé « FeR4Cos »), porté par l'université d'Orléans en partenariat avec le pôle de compétitivité Cosmetic Valley, le CNRS, l'université de Tours et le STUDIUM.

II. RESUME ET ENJEUX DU PROGRAMME « COSMETOSCIENCES »

Ce programme, tel qu'il est présenté par ses porteurs, porte à la fois sur les domaines de la recherche, de la valorisation et de la formation. **Il a pour objectif de fédérer les forces existantes en région dans le domaine de la recherche appliquée à la cosmétique, et d'en renforcer la visibilité et l'impact socio-économique.**

Les laboratoires impliqués sont à Orléans : l'Institut de Chimie Organique et Analytique, le Centre de Biophysique Moléculaire, le Centre de Recherche sur la Matière Divisée, le Laboratoire de Biologie des Ligneux et des Grandes Cultures, le Groupe de Recherches sur l'Energétique des Milieux Ionisés et le laboratoire Immunologie et Neurogénétique Expérimentales et Moléculaires, ainsi que le laboratoire Biomolécules et Biotechnologies Végétales à Tours.

Le positionnement scientifique a été défini à partir des compétences scientifiques locales. **Il a été validé par les entreprises innovantes de la filière cosmétique comme étant susceptible de répondre aux « défis » technologiques auxquels elles sont confrontées.** Les trois axes de recherche identifiés vont « de la plante à la peau » :

- L'axe 1 « Cosmétopée et Cosmétique Durable » porte sur l'utilisation du végétal en cosmétique et vise, d'une part, le maintien de la biodiversité locale et le soutien à des filières durables et, d'autre part, la diversité moléculaire des bioactifs et ingrédients cosmétiques.
-
- L'axe 2 « Glycochimie et Glycobiologie » entend investiguer le potentiel des biotechnologies blanches (qui exploitent les procédés enzymatiques ou de fermentation) en développant notamment les connaissances en glycobiologie de la peau. Les applications de la glycobiologie pour la production d'additifs polymères biosourcés (utilisés dans la formulation des produits) seront également étudiées.
-
- L'axe 3 « Innovation en Formulation, Outils Cellulaires et Technologies » vise à améliorer la connaissance moléculaire de la couche la plus extérieure de la peau (le *stratum corneum*) et jouera un rôle de support-innovation des axes 1 et 2.

Des projets de recherche (thèses et post-doctorats) sont proposés pour répondre à ces différents enjeux. Afin d'en garantir l'impact socio-économique, les projets, sélectionnés suite à une procédure d'appel à projets, devront tous être réalisés avec l'implication d'une entreprise de la cosmétique.

La dimension internationale du programme fait l'objet d'un volet spécifique mis en œuvre en lien avec le STUDIUM. Sont prévus : l'accueil de chercheurs internationaux, la constitution de consortia de recherche (dans un objectif de renforcement des compétences et d'accès aux financements européens), et l'organisation d'Ecoles d'été faisant intervenir des chercheurs internationaux de renom.

Une plateforme instrumentale est envisagée afin de **proposer des équipements et services pour faciliter l'accès des entreprises innovantes aux technologies de pointe et accompagner leur montée en compétences**. Elle doit également aider les chercheurs porteurs de projets, et être conçue en cohérence et complémentarité avec « Cosmet'Up », la plateforme de maturation d'entreprises start-up de la cosmétique, ouverte par l'entreprise LVMH à Saint-Jean de Braye.

En matière de formation, Cosmétosciences propose un continuum de formations (de la licence au doctorat ; initiales, en alternance et continues), avec une volonté affirmée d'**adéquation avec les besoins des entreprises de la filière cosmétique**.

Enfin, un volet « diffusion de la culture scientifique » intègre des actions en direction des scolaires et du grand public.

III. INSTRUCTION ET ANALYSE DU DOSSIER « COSMETOSCIENCES »

A l'instar des dossiers déjà instruits, Cosmétosciences a fait l'objet d'une expertise scientifique par des experts français et internationaux et d'un rapport de synthèse par deux rapporteurs / lecteurs, choisis au sein du CoRIT (COnseil de la Recherche, de l'Innovation et de la Technologie) en fonction de leurs compétences.

L'évaluation a mis en lumière le caractère ambitieux et pertinent du programme sur le plan académique. Celui-ci est susceptible de représenter une avancée remarquable dans la mise en valeur et la fédération des compétences régionales de recherche et de formation liées à la cosmétique. **Les objectifs du programme présentent une dimension structurante pour les forces scientifiques en cosmétologie, et un intérêt manifeste pour le dynamisme économique régional et notamment celui de la filière cosmétique**.

Les experts ont également souligné que des ajustements devaient être apportés au programme pour qu'il réponde complètement aux exigences du dispositif ARD 2020. Ces modifications concernent en particulier l'implication concrète des industriels dans l'identification précise des thématiques scientifiques, au-delà d'une simple validation globale, ainsi que dans la définition des équipements composant la plateforme instrumentale. Elles semblent indispensables pour s'assurer que le programme comporte un véritable impact socio-économique.

Aussi, à la lumière des recommandations exprimées par le CoRIT, il est proposé d'engager la collectivité sur une première phase du programme, dont les actions (lancement de l'appel à projets de recherche, étude de faisabilité et d'opportunité de la plateforme instrumentale ...) viseront notamment à **renforcer les partenariats entre laboratoires et entreprises et à finaliser l'expression du besoin de plateforme**.

IV. SYNTHÈSE ET PROPOSITIONS

A la lumière des analyses précédentes, il vous est donc proposé :

- de **sélectionner le programme « Cosmétosciences »** dans le cadre du dispositif Ambition Recherche Développement 2020,

- et d'engager des négociations avec les porteurs afin de finaliser le programme d'actions détaillé, en tenant compte des exigences associées au cahier des charges du dispositif ARD 2020, ainsi que les modalités du **soutien de la Région à une première phase du programme**, destinée à démarrer les travaux de recherche et à s'appuyer sur ces travaux pour renforcer les collaborations avec les entreprises de la filière cosmétique.

Un **suivi et un accompagnement régulier** du programme sélectionné devront être mis en place pour que les objectifs de la démarche Ambition Recherche Développement 2020 (attractivité et augmentation du nombre de chercheurs, interaction avec la sphère socio-économique dans une perspective de développement à long terme, questions éthiques) soient atteints. **L'évolution du nombre de chercheurs sera tracée grâce à un suivi individualisé permettant d'identifier les départs et les arrivées et leurs motifs**. Le CoRIT sera associé à ce suivi, dans le cadre d'une mission spécifique qui pourrait être confiée à des rapporteurs identifiés en son sein.

Pour ce programme, il sera **défini un plan d'actions et un calendrier précis**, assortis de jalons et de livrables bien identifiés et spécifiques. Les versements de subventions seront associés à ces jalons et au respect des livrables prévus. L'attribution de subventions pour le programme retenu sera proposée au vote de prochaines Commissions Permanentes à l'issue des négociations avec les porteurs.

François BONNEAU